# **BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES**



# Edition Chronologique n°26 du 24 juillet 2009

# PARTIE PERMANENTE Armée de terre

Texte n°21

# ARRÊTÉ N° 147

portant changement de dénomination du cercle du 57e régiment d'artillerie de Bitche (Moselle).

Du *3 juillet 2009* 

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE L'ARMÉE DE TERRE : sous-direction « administration générale droits individuels » ; bureau « études juridiques ».

ARRÊTÉ N° 147 portant changement de dénomination du cercle du 57e régiment d'artillerie de Bitche (Moselle).

#### Du 3 juillet 2009

#### NOR D E F T 0 9 5 1 6 1 2 A

#### Références:

Code de la défense - partie réglementaire, III. Instruction n° 1832/DEF/DCCAT/ABF/AF/3 du 11 avril 2001 (BOC, 2001, p. 2921. ; BOEM 135.2).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 135.2

Référence de publication : BOC N°26 du 24 juillet 2009, texte 21.

Art. 1er. Le cercle du 57e régiment d'artillerie (57e RA) de Bitche (Moselle) prend l'appellation de cercle du 16e bataillon de chasseurs (16e BCh) à Bitche et sera placé sous la tutelle du chef de corps du 16e BCh à compter du 1er août 2009.

Art. 2. Le général commandant la région terre Nord-Est est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

Le commissaire général, directeur central du commissariat de l'armée de terre,

Gérard DELTOUR.